

AGIR : DES RENCONTRES SPORTIVES ET LUDIQUES

SPORT

FICHE N°18

Durée de l'action : 1 demi-journée à 1 journée
Temps de préparation : entre 2 et 4 heures minimum

De par l'organisation de rencontres sportives et ludiques (athlétisme, aïkido, aviron, escalade, rugby...) entre des bénévoles, des jeunes en difficulté et des partenaires locaux, le projet AGIR permet de mélanger tous les acteurs de la vie locale. Ainsi chacun peut avoir accès à des activités jusqu'alors inconnues, partager ses valeurs autour de celles du sport, de la Croix-Rouge et construire ses projets d'avenir.

CIBLES

Initialement créé pour des jeunes de 12 à 16 ans, ce projet peut convenir à tous les âges !
A vous de l'adapter en fonction des publics rencontrés !

OBJECTIFS

- > Renforcer l'accès au sport
- > Permettre d'expérimenter des nouveaux loisirs
- > Renforcer la cohésion sociale
- > Faire vivre le partage
- > Se dépasser et prendre confiance en soi

COMMENT PROCEDER ?

En amont :

Penser à démarcher des partenaires (pensez démarcher les collèges et associations locales):

Si votre évènement se déroule sur la voie publique, il faudra penser à demander une autorisation spécifique à la mairie au moins deux mois à l'avance.

Certaines activités demandent la présence d'un moniteur agréé (escalade par exemple), pensez à vous renseigner au préalable (via vos partenaires ou en contactant le service jeunesse).

Prévoir un nombre d'accompagnateur suffisant pour encadrer les bénéficiaires en toute sécurité et permettre de faciliter les échanges avec eux.

Le jour j :

De façon générale, n'hésitez pas à responsabiliser les participants en nommant des responsables de groupes si vous dispatcher les jeunes, ou bien en donnant une mission différente à chaque participant.



Pour des personnes âgées au sein d'un EHPAD, vous pouvez proposer un atelier **gym douce** :

Prévoyez une durée maximum de 20 minutes, afin d'éviter de trop solliciter les personnes âgées.

Internet regorge de contenus pouvant vous aider à préparer votre activité, et notamment des vidéos. Une recherche Google/YouTube « gym douce pour seniors » ou « yoga pour personnes âgées » devrait vous apporter suffisamment de contenu et de méthode pour réussir votre activité (ex : <https://www.gymdoucesenior.fr/exercices/>)

Assurez-vous du type de public qui va assister à votre action : demandez au personnel accompagnant les capacités physiques des participants (ex : si tout le monde est en fauteuil, pas la peine d'intégrer les jambes dans vos exercices !). N'hésitez pas à leur poser des questions si vous avez des doutes sur la capacité des participants à faire tel ou tel mouvement.

Si vous organisez votre séance en dehors d'un établissement, pensez à mobiliser les étudiants des instituts de formation Croix-Rouge française ! Ils pourront vous conseiller sur les mouvements et les postures, et être présents le jour J pour s'assurer que les participants effectuent les bons mouvements et les rassurer.



Il est également utile de bien penser à nettoyer/ramasser le matériel utilisé à la fin de l'activité, et de le dire dès le début (cela évitera les saletés supplémentaires !).

Vous pouvez également tenter de faire venir certains champions de sport. Pour cela rapprochez-vous des fédérations ou de l'INSEP (Institut national du sport, de l'expertise et de la performance).

Après :

Bilan de l'action en équipe : Il vous permettra d'identifier les points positifs et négatifs de votre projet, les compétences mises en œuvre etc....

Pensez à valoriser le projet auprès des partenaires : Cela vous permettra de mettre en avant ce que le partenariat vous a apporté et peut-être de pouvoir le renouveler sur d'autres projets.

MOYENS MATERIELS ET DEPENSES EVENTUELLES

Les dépenses sont principalement dues à la communication, la location de salles, de matériels sportifs, au transport et aux coûts des profs de sport. Cependant il est possible de réduire ces coûts en proposant des partenariats avec les associations locales qui bénéficient déjà du matériel et locaux nécessaires (échange de cours de sports contre cours de secourisme Croix-Rouge).

- > Autorisations de prise de vue pour mineurs disponibles en téléchargement ci-dessous
- > Autorisations de prise de vue pour majeurs disponibles en téléchargement ci-dessous

CONTACTS UTILES

Si vous avez une question spécifique concernant la mise en place de cet atelier : contact-ul.paris19@croix-rouge.fr

Autrement : benevolat@croix-rouge.fr

Règlement d'accueil des mineurs de la Croix-Rouge française :

L'accueil ponctuel d'un mineur

Aucune qualification particulière des encadrants n'est nécessaire. Une autorisation parentale pour les mineurs est nécessaire lorsque l'activité ponctuelle se tient dans un lieu clos ou privé, en l'absence de parent ou tuteur légal. Dans les autres cas, tout mineur peut participer librement aux activités ponctuelles proposées par la Croix-Rouge française ; il reste placé sous la seule autorité du (ou des) titulaire(s) de l'autorité parentale qui peut s'opposer à sa participation.

L'accueil ponctuel de groupes de mineurs

Pour l'accueil ponctuel de groupes de mineurs (exemple : scouts, classes d'élèves), il est demandé que leur participation s'organise sous la responsabilité de leur propre encadrement (chef scout, enseignant).

